

Expert judiciaire Conseiller forensique dossiers mœurs/CODE 37 (m/f/x)

Statutaire - NIV SW2 – Chef de travaux

Direction opérationnelle Criminalistique – service Conseil Forensique

Groupe d'activités II : service public scientifique

- Positionnement de la fonction au sein de l'établissement
- Contenu de l'emploi
- Lieu et environnement de travail
- Profil : diplôme, expérience, compétences techniques et comportementales et exigences spéciales
- Conditions de travail
- Déroulement de la sélection
- Procédure de dépôt de candidature – **date de clôture des inscriptions : 09/02/2023**
- Contact

Notre description de fonction est rédigée au masculin uniquement pour des raisons de lisibilité. Cette fonction s'adresse de manière égale à toute personne, indépendamment du genre.

1. POSITIONNEMENT DE LA FONCTION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Groupe d'activités	Groupe d'activité II : Service public scientifique
Classe de recrutement	SW2
Direction opérationnelle/service/équipe d'affectation	Direction opérationnelle Criminalistique, Service Conseil Forensique (FOR)

2. CONTENU DE LA FONCTION

Les missions du Service Conseil Scientifique sont :

- Fournir aux acteurs judiciaires compétents (juge d'instruction ou procureur du Roi) des conseils scientifiques en matière d'expertise forensique, en mettant l'accent sur la satisfaction du client.
- Recueillir les informations utiles à l'élaboration d'une stratégie d'analyse dans le cadre du dossier judiciaire.
- Préparer des avis forensiques et des rapports de synthèse dans le cadre de dossiers judiciaires.
- Coordonner (gérer les pièces à conviction, communiquer la stratégie d'analyse au magistrat et/ou à l'expert en la matière, etc.) et assurer le suivi (créer et gérer les matrices des traces, fournir un retour sur les résultats obtenus et formuler les

éventuelles enquêtes de suivi au magistrat, etc.) du dossier avec les partenaires internes et externes.

- Élaborer et maintenir des procédures/méthodes/modèles en vue d'atteindre la norme ISO 9001.
- Soutenir la formation dispensée aux acteurs judiciaires et policiers

2.1. Objectifs de la fonction au regard des missions de l'établissement

L'objectif principal de l'expert judiciaire Conseiller Forensique est d'accomplir les tâches qui lui sont confiées en honneur et conscience, avec exactitude et probité, dans les délais requis et en soutien de l'équipe Conseil Forensique.

Le développement continu de la science Forensique a un impact majeur sur les questions techniques et scientifiques dans les interrogatoires juridiques. La mission du magistrat et de l'expert judiciaire est de plus en plus complexe. C'est pourquoi, outre les experts ayant une spécialisation approfondie, l'enquête judiciaire a besoin d'un autre profil de personnel scientifique : le conseiller Forensique.

Un conseiller Forensique/Expert judiciaire a une expérience plus large et moins spécialisée. Il dispose ainsi d'une vue d'hélicoptère et peut cartographier l'ensemble du paysage forensique. En effet, sans consultation ni stratégie, commencer immédiatement à examiner les pièces à conviction est une chose du passé. Il faut d'abord répondre à des questions cruciales : l'analyse demandée est-elle indispensable ? Quelles analyses sont les plus susceptibles de générer des informations utiles ? Quel expert est le plus compétent pour cela ? Quels pièces ou pistes doivent être examinés en premier ? Doivent-ils tous faire l'objet d'une analyse ?

Le conseiller Forensique/Expert judiciaire est un penseur stratégique qui pose la bonne question au bon moment. Grâce à un réseau étendu, il peut recommander au magistrat des experts qualifiés dans des domaines d'analyses spécifiques. Il traduit la question du magistrat en réquisitoire et l'aide à interpréter les résultats dans le contexte de l'affaire.

Les conseils conseiller Forensique/Expert judiciaire contribuent à une structure de coûts équilibrée et à une enquête judiciaire plus efficace pour le magistrat.

L'ouverture du poste est liée au **projet CODE 37**, qui vise à améliorer le processus judiciaire dans les affaires de délits sexuels. Dans ce cadre, le conseiller Forensique/Expert judiciaire engagé gèrera des dossiers relatifs à des délits sexuels. Dans ce type de dossier, les expertises génétiques et toxicologiques sont primordiales.

Cette fonction est vue comme une fonction à risque en raison des contacts avec des pièces à conviction. Dès lors, vous devez vous soumettre à un suivi obligatoire par la médecine du travail.

2.2. Domaines de résultats.

Tâches principales :

- Vous supervisez des conseils forensiques dans le cadre de délits sexuels sur base de modèles préparés par l'assistant Forensique. Pour ce faire, l'assistant doit prendre contact avec les acteurs internes et externes pour obtenir les informations nécessaires en vue de rédiger les conseils forensiques.
- Vous dirigez des collaborateurs en donnant des instructions claires, en assurant le suivi et en dirigeant les tâches et les résultats, et vous veillez à ce que chacun se comporte de manière appropriée.
- Vous êtes disponible pour répondre à des questions spécifiques posées par les magistrats, afin que ceux-ci disposent d'une information correcte, compréhensible et de qualité au regard de leurs dossiers judiciaires.
- Vous travaillez dans l'optique d'améliorer la satisfaction de nos clients
- Vous agissez en tant que point de contact central pour les questions relatives aux expertises pour les dossiers de mœurs.
- Vous apportez un appui pour la formation aux magistrats, aux services de police et autres acteurs judiciaires.
- Vous suivez les (nouvelles) possibilités dans le domaine des sciences forensiques.
- Vous organisez des entretiens avec tous les acteurs y compris les assistants conseiller forensiques et experts concernés.
- Vous élaborez les matrices de traces et les maintiendrez à jour avec les nouveaux infos
- Vous rédigez et maintenez à jour les procédures/méthodes/modèles en vue d'obtenir l'accréditation de la norme ISO 9001.
- Vous supervisez le rapport forensique.
- Dans le cadre du projet, vous devez collaborer avec le CPVS (Centre de Prise en charge des violences sexuelles) et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.
- Vous travaillez dans une équipe bilingue.
- Vous vous assurez du suivi administratif des dossiers par l'équipe d'experts techniques.

LIEU ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC),
Chaussée de Vilvorde 100, 1120 Bruxelles

L'INCC est un établissement scientifique fédéral. L'INCC dépend directement du ministre de la Justice, mais est indépendant de la magistrature. L'INCC est également séparé du système policier.

L'objectif de l'INCC est de mettre ses recherches scientifiques au service de la Justice :

- La Direction opérationnelle **Criminalistique** recherche la présence de traces sur des pièces à conviction et, en analysant ces traces, essaye d'identifier l'auteur d'un délit et son mode opératoire.

- La Direction opérationnelle **Criminologie** se focalise sur des études scientifiques et mène des recherches en soutien à la politique criminelle.

La **Direction opérationnelle Criminalistique** contient différents services et laboratoires forensiques

- **Conseil forensique**
- Evidence Reception & Coordination
- Banque de données ADN
- Domaines d'expertises forensiques
 - Laboratoire d'identification génétique (ADN)
 - Laboratoire de microtraces & d'entomologie
 - Laboratoire de toxicologie
 - Laboratoire de drogues
 - Laboratoire d'analyse des matériaux
 - Laboratoire d'incendies & composés volatils
 - Laboratoire de balistique mécanique
 - Service Information Digitale

Le poste vacant est ouvert au sein de la Direction opérationnelle criminalistique, service **Conseil Forensique**. Ce service se compose de deux piliers principaux :

- conseil sur la stratégie recommandée dans le cadre d'une affaire (nouvelle, déjà en cours ou cold case)
- avis sur les expertises non standard

Plus d'info : www.incc.fgov.be

3. PROFIL DE COMPETENCES

3.1. Diplômes et formations requises

En date du **(09/02/2023)** le candidat doit être au moins titulaire d'un des diplômes de fin d'études suivants: formation universitaire ou formation supérieure de type long (2e cycle : master, licence, ingénieur industriel, ingénieur, docteur), après au moins quatre années d'études.

Le diplôme en question doit avoir été décerné par une université belge, par un des établissements y assimilés, par une des institutions ayant le pouvoir d'établir légalement l'équivalence des grades académiques ainsi que le programmes d'examens universitaires ou par l'une des commissions d'examen créées par le gouvernement pour la délivrance de diplômes universitaires.

Vous pouvez également poser votre candidature si votre diplôme a été obtenu sous une dénomination antérieure correspondant à un des diplômes exigés.

Vous pouvez participer sous réserve si :

- vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique. Vous n'avez pas encore de certificat d'équivalence de votre diplôme ? Demandez-le immédiatement (procédure relativement longue) au Service des équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles (www.equivalences.cfwb.be). **Vous devez soumettre le certificat d'équivalence avant l'entrée en service.**
- vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français ? Selon votre situation, vous devez obtenir un certificat linguistique du Selor attestant votre bonne connaissance du français (Article 9, §2 connaissance suffisante, www.selor.be).

Une copie du diplôme devra être envoyée en même temps que votre candidature.

3.2. Compétences techniques.

- Vous avez des connaissances théoriques et une expérience pratique dans au moins un domaine forensique de l'INCC, de préférence l'expertise ADN et/ou toxicologique.
- Vous avez une connaissance du système judiciaire pénale en Belgique.
- Vous avez une connaissance du théorème de Bayes.
- Vous avez une expérience d'un environnement de travail accrédité selon la norme ISO17025 et/ou ISO 9001.
- Vous avez une connaissance du package standard de Microsoft Office
- Vous êtes en possession d'un permis de conduire B.

Compétences techniques complémentaires (atouts supplémentaires)

- Vous avez eu une formation en conseil forensique.
- Vous maîtrisez les bases de l'anglais (langue véhiculaire dans le monde scientifique) et du néerlandais (l'INCC évolue dans un environnement bilingue).

3.3. Compétences génériques.

Exigences complémentaires :

- Vous disposez d'une expérience scientifique d'au moins 4 ans valorisable au titre d'ancienneté scientifique au sens du statut (art7, §2, AR 22/12/2008). Vous devez justifier cette expérience par moyen du CV standardisé et les attestations nécessaires.

ET

- Vous êtes en mesure de justifier l'accomplissement de réalisations en rapport avec la fonction à exercer, par moyen de la matrice informatisée applicable au groupe de discipline " Sciences naturelles et biomédicales " groupe d'activités II² (avec preuves)
- **OU** vous êtes porteur d'un diplôme de docteur obtenu à la suite de la défense publique d'une dissertation en rapport avec la fonction à exercer.

Compétences comportementales :

Travailler à l'**INCC**, c'est travailler sur base de **valeurs centrales Intégrité, Neutralité, Compétence et Cohérence**. Des résultats fiables, un service fluide et une gestion administrative précise en sont le suivi logique.

- Vous êtes un bon communicateur, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Vous guidez les clients de façon transparente, intègre et objective, vous leur fournissez un service personnalisé et vous entretenez des contacts constructifs.
- Vous analysez et évaluez les informations de façon compétente.
- Vous rassemblez les éléments essentiels pour obtenir une conclusion pertinente.
- Vous examinez les situations sous un angle nouveau.
- Vous dirigez des collaborateurs en donnant des instructions claires, en assurant le suivi et en dirigeant les tâches et les résultats, et vous veillez à ce que chacun se comporte de manière appropriée.
- Vous êtes un collègue enthousiaste.
- Vous travaillez de façon engagée pour atteindre les objectifs fixés, vous remettez un travail de qualité, dans les délais convenus.
- Vous mettez en œuvre les décisions prises avec un esprit critique constructif.
- Vous avez confiance en vous et êtes maître de vous-même pour faire face au stress et êtes capable de faire face au feedback.
- Vous êtes flexible, ouvert aux évolutions en fonction des besoins de l'INCC, de vos clients et de votre développement personnel.
- Vous avez un esprit scientifique curieux et souhaitez rester informé des progrès de l'expertise forensique.

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

- Vous serez engagé comme **agent scientifique statutaire en période d'essai** avec le titre de chef de travaux (SW2), avec l'échelle de traitement SW21.
- Le salaire minimum initial est de **€ 5.208 brut par mois** (déjà ajusté à l'indexation en vigueur, indemnités réglementaires non comprises). Cette rémunération augmentera avec l'ancienneté scientifique et/ou financière du candidat.
- L'expérience scientifique utile pour la fonction, autre que celle visée à l'article 7§2, 1° et 2° de l'arrêté royal fixant le statut du personnel scientifique des institutions scientifiques

fédérales, peut également être prise en compte comme ancienneté scientifique avec un maximum de 4.ans.

Autres avantages

- Possibilité de bénéficier d'une prime linguistique
 - Possibilité de participer à des formations (à suivre pendant les heures de travail)
 - Possibilité de souscrire une assurance hospitalisation
 - Gratuité des transports en commun de votre domicile à votre travail
 - Possibilité d'obtenir une indemnité pour vos déplacements en vélo
 - Plage horaire flexible dans une semaine de 38 heures
 - 26 jours de vacances annuelles + max 12 jours de compensations horaires
 - Possibilité d'obtenir une indemnité télétravail de €50 max/mois
 - Avantages et réductions grâce aux offres de la carte Fed +
-

5. DEROULEMENT DE LA SELECTION

Examen de la candidature sur base du dossier

Parmi les candidatures recevables, le jury détermine les candidats qu'il estime être les plus aptes pour exercer la fonction à pourvoir. Le nombre des candidats ainsi retenus ne peut être supérieur à cinq par emploi vacant.

Le jury prend la décision visée à l'alinéa 1er sur base du dossier transmis par les candidats.

L'épreuve

Le jury peut s'il l'estime nécessaire, inviter les candidats à présenter toute épreuve complémentaire qu'il détermine en vue d'apprécier leurs aptitudes à exercer la fonction à pourvoir. Il organise l'épreuve dont le sujet doit présenter un lien utile avec le profil de fonction arrêté. Le candidat qui ne se présente pas est automatiquement exclu de la suite de la procédure de sélection.

L'audition

Les candidats retenus (maximum 5) sont invités à comparaître devant le jury par courrier indiquant les date et lieu de l'audition. Le candidat qui ne se présente pas est automatiquement exclu de la suite de la procédure de sélection et ne peut être repris dans le classement.

Le candidat qui ne s'est pas présenté à l'audition visée à l'alinéa précédent et qui peut faire valoir un motif légitime, peut néanmoins solliciter, endéans les dix jours qui suivent la date de l'audition précitée, d'être entendu par le jury. Il adresse sa demande motivée au président du jury qui apprécie le motif présenté.

Le candidat sélectionné doit, pour entrer en service, remplir les conditions suivantes à la date d'entrée en fonction :

- être belge ou ressortissant d'un État membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse
 - jouir de ses droits civils et politiques
 - pour les candidats masculins : avoir respecté les lois sur la conscription
 - être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
-

6. PROCEDURE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Pour que votre candidature soit prise en compte, votre inscription doit être réceptionnée **au plus tard à la date du 09/02/2023**.

Les candidats ne sont admis à la sélection que s'ils possèdent le diplôme requis et l'expérience professionnelle pertinente requise.

Tous les candidats sont informés par courriel de la bonne réception de leur candidature

Le dossier de candidature doit être envoyé par email à l'adresse pando@just.fgov.be et doit respecter les conditions suivantes :

- Mentionner les renseignements suivants : nom et prénom, adresse complète, date de naissance, numéro de registre national, nationalité et la dénomination de la fonction pour laquelle vous déposez votre candidature.
- Etre accompagné d'une lettre de motivation.
- Etre accompagné du CV complet et correct reprenant 4 années d'ancienneté scientifique, indiquant les publications importantes et des travaux scientifiques éventuels.
- Etre accompagné d'une copie de votre (vos) diplôme(s).
- Etre accompagné d'un extrait du casier judiciaire original et récent (datant de moins d'un mois) délivré par votre commune.
- Etre accompagné d'une copie de votre permis de conduire B
- Etre accompagné de vos certificats justifiant vos activités scientifiques antérieures selon le modèle que vous trouverez sur le site internet de l'INCC.
- Etre accompagné de la Matrice informatisée complétée applicable au groupe de discipline " Sciences naturelles et biomédicales " groupe d'activités II² (modèle sur site web de l'INCC)

En cas de non-respect de ces conditions, il ne sera pas tenu compte de votre candidature.

Les personnes atteintes d'un handicap sont priées de le signaler lors de l'introduction de leur candidature et de joindre une attestation de leur handicap afin de pouvoir prévoir des adaptations éventuelles à la procédure de sélection.

7. CONTACT

- Pour obtenir plus d'informations **sur le contenu de la fonction**, vous pouvez prendre contact avec le directeur Opérationnel Criminalistique, **Dr. Gert De Boeck** via +32 (0)2 240 05 00 - gert.deboeck@just.fgov.be.
- Pour plus d'informations **sur les conditions d'emploi (statut et rémunération)** vous pouvez contacter le service P&O via pando@just.fgov.be.

ou consulter les AR suivants :

- AR du 25 février 2008 fixant le statut du personnel scientifique des établissements scientifiques fédéraux (M.B. 07.04.08)
- AR du 25 février 2008 fixant le statut pécuniaire du personnel scientifique des établissements scientifiques fédéraux (M.B. 07.04.08).
- AM du 17 septembre 2012 fixant la matrice informatisée visée à l'article 39, § 3, de l'arrêté royal du 25 février 2008 fixant le statut du personnel scientifique des établissements scientifiques fédéraux

² AM 17/09/2012 – Arrêté ministériel fixant la matrice informatisée visée à l'article 39, § 3, de l'arrêté royal du 25 février 2008 fixant le statut du personnel scientifique des établissements scientifiques fédéraux
Matrice informatisée complétée applicable au groupe de discipline " Sciences naturelles et biomédicales " groupe d'activités II : Points nécessaires 200 ; dont 120 points aux choix des catalogues Publications de service scientifique, Projets de service scientifique, Communauté scientifique et transfert de connaissances de service scientifique et 80 points dans le catalogue Output spécifique de service scientifique dans le domaine de la direction opérationnelle Criminalistique de l'INCC. Vous trouvez plus d'info et le modèle sur le site web de l'INCC : www.Incc.fgov.be.